



Echos du Conseil de Nantes Métropole du 16 avril 2014

Ce premier Conseil de Nantes Métropoles a été sans surprise, mais il a donné lieu à des déclarations assez claires sur le positionnement des uns et des autres. Comme l'ont souligné plusieurs orateurs, au moins la moitié des Conseillers de Nantes Métropole ne sera plus présente lors du prochain mandat (et beaucoup ne seront plus élus du tout). On a pu discerner une certaine nostalgie dans certains propos...

Ouverture de la session :

Gilles RETIERE, Président sortant, a introduit ce premier Conseil communautaire. Il a constaté que ce nouveau Conseil, réduit de 113 à 97 conseillers, comprenait 50 nouveaux élu.e.s et que la moitié des Maires de l'agglomération avaient été renouvelés.

Il a réaffirmé que chaque Conseiller communautaire, quelle que soit sa sensibilité politique, avait pour rôle d'être un lien entre les citoyens et Nantes Métropole. Quant à lui, élu intercommunal depuis 1982 (au SIMAN), il a essayé d'être à l'écoute de chaque Conseiller pour trouver les adaptations à chaque commune. « *Il faut respecter les communes et les Maires ; et un nouveau pacte financier devra être négocié.* »

Enfin, il a évoqué le passage au nouveau statut de Métropole en janvier 2015, et l'attribution de compétences supplémentaires. Tout en souhaitant que la collaboration et le renforcement du Grand Ouest avancent, il a conseillé de prendre le temps de regarder les expérimentations du grand Lyon, par exemple, avant de trancher le débat sur la décentralisation (sous-entendu de supprimer les Conseils départementaux).

Il a ensuite cédé la présidence de l'assemblée au doyen pour l'élection de la Présidente. Il se trouve que ce doyen est **Jean-Guy ALIX**, nouveau Maire de Sainte-Luce.

Jean-Guy ALIX préside le Conseil communautaire :

Comme annoncé, c'est Johanna ROLLAND qui était la candidate de la gauche et des écologistes. C'est **Marie-Cécile GESSANT** (Maire de Sautron) qui a annoncé le candidat représentant « *l'ensemble de la droite et du centre* » : **Jean-Guy ALIX**, pourtant élu pour la première fois à Sainte-Luce comme à Nantes Métropole.

Cela mérite un petit arrêt sur image. Car tout au long de la campagne des municipales, la liste « *Sainte-Luce est à vous* » a toujours répété qu'elle était sans étiquette. Il a même été dit que c'est intentionnellement que M. **Alix** ne participait pas à la réunion des candidats Maires de droite

de l'agglomération pour proposer une esquisse de programme pour Nantes Métropole. A tel point que les électeurs n'ont jamais su le programme pour Nantes Métropole que défendaient les 3 candidat.e.s présenté.e.s par « *Sainte-Luce est à vous* ».

Et c'est au premier Conseil communautaire qu'on découvre formellement que cette liste est bien engagée à droite au point d'en être le porte-drapeau symbolique). Chaque électeur appréciera...

Le résultat du vote est sans surprise : 31 voix pour **Jean-Guy ALIX** et 65 voix pour **Johanna ROLLAND** qui est élue Présidente.

Les déclarations :

Johanna ROLLAND : Remerciements... La métropole est intégrée par les citoyens, mais des fois ressentie comme trop lointaine. C'est un défi à relever. Nous devons aussi ne pas nous contenter de gérer les acquis, mais être à l'écoute des modifications et des citoyens : mener à bien des grands projets tout en ayant une attention au quotidien, c'est-à-dire l'emploi, le logement, la transition environnementale, tout en y associant les habitants des 24 communes. Du point de vue des orientations, les principes sont clartés par rapport à nos concitoyens qui ont élu une majorité sur la base d'un projet (88 mesures), et respect de la légitimité de chaque Maire. Pour cela, tous les Maires seront au bureau communautaire et pourront proposer des points à l'ordre du jour des Conseils. De plus, les pôles devront gagner en efficacité au plus près des citoyens. Nos orientations :

- Faire un pacte métropolitain pour l'emploi avec les acteurs économiques, porter une attention particulière aux PME et TPE (guichet unique), ouverture au monde (port, gare SNCF, aéroport de NDDL), investir les filières de demain (matériaux, biotechnologies, web,...) et pour cela doubler le budget de l'enseignement supérieur en coordination avec Rennes.

- Une métropole solidaire : prévoir des logements vivables pour nos enfants (Trame Verte et Bleue), respecter les communes et les quartiers (retravailler les chartes de co-développement).

- Environnement : aller plus loin, car cela renforce notre attractivité. Cela doit irriguer toutes nos politiques. Ex : connecter 10 000 logements aux réseaux de chaleur, réaliser 3 lignes de chronobus, relier le futur CHU au tramway et relier les lignes 1 et 2 du tramway. S'ouvrir aux territoires voisins, au département et à la Région. Développer la coopération avec les grandes villes de l'Ouest (Bretagne).

- Gouvernance : elle doit être renouvelée et transparente par des conférences permanentes des usagers des services publics et par un rôle nouveau du Conseil de développement.

Marie-Cécile GESSANT (pour l'opposition) : Il y a un rééquilibrage entre majorité et opposition

dans notre assemblée : 1/3 - 2/3. Les Maires de Sainte-Luce, Thouaré et Le Pellerin sont venus nous rejoindre, ainsi que des élus de Bouguenais et St Herblain. Nous représentons 47% des voix de l'agglomération.

Dans ces conditions, un geste d'ouverture aurait été nécessaire et il nous avait semblé déceler un frémissement dans le discours de **Johanna ROLLAND**. Il n'en est rien. Il y a toujours une vision supra communale qui est contraire à une gouvernance intercommunale partagée et la proposition d'avoir des Vice-présidence à condition de voter le budget et le programme ne laisse aucune place à la diversité, comme lors des deux mandats précédents.

Madame ROLLAND, c'est à vous de mettre en place cette nouvelle gouvernance, et c'est un défi de taille. Par exemple, pour les changements en métropole, nous souhaitons être associés ; nous souhaitons que la conférence des Maires se réunisse bien en amont des décisions importants pour qu'elles soient co-construites ; nous souhaitons que la démocratie participative inclue les élu.e.s minoritaires ; nous souhaitons que le pouvoir de l'assemblée ne soit pas confisqué par le bureau, encore moins par les VP, ou même la présidence.

Enfin, de nombreuses questions restent sans réponse : Notre Dame des Landes va-t-il subir encore de nouveaux retards ? Que devient le projet de concentration du CHU sur l'île de Nantes ? Comment faire face aux désengagements de l'Etat ?... Nous réaffirmons l'importance des pôles de proximité et du respect des élu.e.s minoritaires.

Pascale CHIRON : Il faut entendre le message des électeurs qui subissent le chômage et des baisses de pouvoir d'achat. Il faut aussi répondre à la crise démocratique et au sentiment d'éloignement vis-à-vis de Nantes Métropole. Dans 6 ans, l'élection directe de la majorité des Conseillers communautaires sera un progrès car le rôle de Nantes Métropole sera plus lisible. Il faut aussi que les pôles de proximité soient un lieu de débat avec les élus municipaux et les citoyens. Il faut aussi que le Conseil de

développement prend un rôle plus important dans le débat citoyen et peut-être l'évaluation partagée.

On le sait, nous avons un désaccord sur Notre Dame des Landes. Mais l'engagement d'attendre la fin de tous les recours peut permettre d'avoir un débat plus apaisé sur l'aménagement de la plateforme actuelle.

Face à l'urgence climatique toujours plus pressante, nous devons hausser nos ambitions : diminution des dégagements de Gaz à Effet de Serre de 50% en 2030, plan soleil (centrale photovoltaïque répartie sur les toits de l'agglo.), développement des transports en commun (en particulier la liaison Ligne1-ligne2 du tramway), solidarité et non concurrence avec les territoires voisins, ...

Il faudra être économe des deniers publics et revoir la Dotation de Solidarité Communautaire pour encourager les communes qui font le plus d'efforts, en particulier pour limiter l'étalement urbain et en faveur du logement social

Mireille PERNAULT (PC, élus de Rezé) : salue Yann VINCE et Raymond LANUZELLE. Elle souligne le taux d'abstention et le mécontentement par rapport à la politique du gouvernement. Les français ne voient pas le bout du tunnel, avec la diminution des cotisations patronales en parallèle de la baisse des prestations sociales et des salaires. Nous soutenons les salariés confrontés aux licenciements, comme à la SEITA, à Trelbog ou à Alcatel.

Face au projet de réforme des collectivités territoriales, nous réaffirmons que tous les échelons actuels ont leur utilité..

Enfin, nous apportons notre soutien aux annonces faites par **Johanna ROLLAND**.

Bertrand AFFILE : Il faut entendre les attentes de nos concitoyens. L'arrivée de **Johanna ROLLAND** est conforme au souhait de **Charles GAUTIER** de voir tous les courants s'entendre pour une avancée de notre métropole et de mieux associer les élus communaux et les citoyens.

Election des Vice-Président.e.s et du Bureau :

La législation impose maintenant de limiter à 20 le nombre de Vice-Président.e.s. Il est proposé d'avoir un bureau composé des 20 VP, ainsi que 26 autres membres et d'appliquer les règles suivantes : les communes n'ayant pas de VP auront un membre du bureau ; les villes de plus de 20 000 habitants auront 2 membres ; Nantes en aura 3.

Adopté par 92 voix, 1 blanc et 2 NPPV.

Le premier VP élu est Fabrice ROUSSEL (Maire de La Chapelle/Erdre) ; le second est Bertrand AFFILE (Maire de Saint-Herblain) ; le troisième est Pascal BOLO (Nantes) ; le quatrième est Gérard ALLARD (Maire de Rezé).

Les autres VP et membres du bureau ont été élus collectivement.

Petite information : depuis l'accord de second tour entre le PS et EELV à Nantes, et

l'engagement de reporter de fait le transfert de l'aéroport vers Notre Dame des Landes, Jean-Claude LEMASSON (Maire de Brains) ne décolère pas. Et pour montrer son désaccord, il a présenté sa candidature contre Gérard ALLARD au poste de 4^{ème} VP. Et il a obtenu ... 2 voix ! L'éloignement du démarrage des travaux à NDDL est bien acté.

Au total, outre la Présidence qui revient à la Maire de Nantes, 11 autres maires sont VP (dont 8 PS et la Maire de Mauves). Pour les autres VP, on a 4 EELV (Pascale CHIRON, Mahel COPPEY, Julie LAERNOS et Marie-Hélène NEDELEC), 4 PS (Pascal BOLO, Alain ROBERT, Karine DANIEL, Elisabeth LEFRANC) et une PC (Mireille PERNAULT).

De plus, 9 maires de la minorité ont une délégation territoriale.

{{Pour lire la liste des porteurs de délégation et le contenu de cette délégation, [cliquer ici-> http://www.patrickcotrel.com/IMG/pdf/vice-presidents2014_04_16.pdf]}}